

Sevrage de morphinique, quelles solutions ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 15/04/2020 18:58

Bonjour. Je suis infirmière et il y a 3 ans, j'ai rencontré un problème de dépendance à la morphine injectable. Je me suis sevrée seule et sans rien. Ça a été très difficile. Depuis je n'ai plus de morphine à portée de main donc ça allait mais là, j'en ai de nouveau et malgré que ce soit très suivi, je n'ai pas pu m'empêcher d'en prendre. Comment remplacer le stock volé. Me faut-il un traitement de substitution pour éviter la tentation? Je veux vraiment y arriver cette fois à m'en sortir. J'attends votre réponse avec impatience et vous remercie par avance

Mise en ligne le 16/04/2020

Bonjour,

Nous comprenons une fragilité qui vous conduit à ne pas pouvoir résister à la tentation de consommer. Nous avons pu, à plusieurs reprises vous apporter quelques éléments de réponse concernant cette difficulté que nous relierions à la lecture de vos messages, à un naturel anxieux, une difficulté à gérer vos émotions.

Vous êtes parvenue à vous sevrer seule et ne pas consommer pendant 2 années au cours desquelles nous nous interrogeons sur ce qui vous a permis de ne pas consommer entre l'équilibre que vous avez pu avoir au cours de cette période au regard de votre vie sociale, professionnelle, familiale ou encore affective et les ressources que vous avez trouvées pour gérer vos émotions et le fait de ne pas avoir accès au produit. Il est important que vous puissiez vous appuyer sur ces ressources que vous connaissez.

Quoi qu'il en soit, il nous semble important de valoriser la capacité que vous avez eu à ne pas consommer et vous encourager dans ce sens.

À la question du stock dérobé, nous ne comprenons pas bien la question de le « remplacer » entre pouvoir le remplacer parce que manquant ou le remettre en place afin de « réparer » le geste et ne plus en disposer afin de ne pas consommer, aussi, il nous est difficile de répondre de façon pertinente.

Pour répondre à la question du substitut, nous ne pouvons que vous inviter à vous rapprocher d'un professionnel pour y réfléchir et évaluer la nécessité ou non d'un traitement.

A aucun moment au cours de vos précédents messages, vous ne faites état de cette possibilité et nous nous questionnons sur une éventuelle réticence de votre part. Il est important de savoir qu'il est possible de vous rapprocher d'un CSAPA près de chez vous ou d'un département voisin de votre choix si cela est facilitant pour vous. Par ailleurs, en cette période de confinement, les CSAPA privilégient les rendez-vous téléphoniques, ce qui pourrait vous permettre d'évoquer le sujet de façon anonyme si là est votre inquiétude.

Comme il vous l'a été indiqué précédemment et si vous souhaitez évoquer la situation sous forme d'échanges ou être aidée dans l'orientation, n'hésitez pas à nous contacter tous les jours de 8h à 2h au 0800 23 13 13 ou par chat de 8h à minuit actuellement.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivan

[CSAPA Oppelia - Passerelle 39](#)

15, avenue d'Offenbourg
39000 LONS LE SAUNIER

Tél : 03 84 24 66 83

Site web : www.oppelia.fr

Secrétariat : Le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Accueil du public : Le CSAPA : Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30, le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 13h30 à 18h, le vendredi 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place : mardi 13h30 à 18h jeudi 16h à 18h vendredi 13h30 à 15h30. Autre Consultation Jeunes Consommateurs au 17 place Perraud à Lons le Saunier le mercredi 9h à 12h30 et à la Maison des Adolescents le mercredi 13h30 à 15h30 65 rue des capucins à Lons

Service mobile : Equipe mobile en addictologie (EMA) se déplaçant à domicile sur tout le Jura (une Psychologue, une travailleuse sociale, une infirmière) pour apporter, informations, soutien, accompagnement au sevrage, Réduction des risques..Joindre le 07 56 30 12 96

[Voir la fiche détaillée](#)